

Renseignements pratiques

Droits d'inscription

Entrée libre mais inscription obligatoire

Inscription en ligne :
<http://europa.unistra.fr>

Contact

fru6703-contact@unistra.fr

Lieu du colloque

Palais Universitaire
9 place de l'Université
67000 strasbourg
Salle Pasteur

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Gallia »

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Krafft - FRU 6703

L'INCLUSION BANCAIRE : évolutions et perspectives

Colloque

20 octobre 2023 | 9h00-17h00

Sous la direction scientifique de Jérôme Lasserre Capdeville,
Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

organisé par le

Laboratoire
Droit, religion,
entreprise et société | DRES
de l'Université de Strasbourg
et du 

partenaires

Faculté
de droit, de sciences politiques
et de gestion
Université de Strasbourg


Alliance Fédérale

MATIN

Sous la présidence de **Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE**,
Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

Introduction

9h30 « *Les enjeux de l'inclusion bancaire* »

Par **Laurent SAHUQUET**, Directeur régional de la Banque de France

1^{RE} PARTIE. LES ÉVOLUTIONS DE L'INCLUSION BANCAIRE

A. L'ENCADREMENT JURIDIQUE DE L'INCLUSION BANCAIRE

9h45 « *Les évolutions du droit au compte* »

Par **Nicolas KILGUS**, professeur à l'Université de Strasbourg

10h05 « *Les évolutions du droit encadrant la clientèle fragile* »

Par **Stéphane PIÉDELIÈVRE**, professeur à l'Université de Paris Est

10h25 « *Les évolutions du droit relatif au micro-crédit* »

Par **Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE**, maître de conférences HDR Université de Strasbourg

10h45 Pause

B. LES ACTEURS DE L'ENCADREMENT JURIDIQUE

11h00 « *Les actions de la Banque de France* »

Par **Mark BÉGUERY**, directeur des services aux particuliers chez Banque de France

11h30 « *Les actions du monde associatif* »

- Le cas de CRESUS

Par **Jean-Louis KIEHL**, Président de la fédération française des associations CRÉSUS

- Le cas d'Emmaüs France

Par **Thibault LARGERON**, Responsable National SOS Familles Emmaüs

12h00 Déjeuner

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de **Michel STORCK**,
Professeur émérite à l'Université de Strasbourg

14h00 « *Les actions des banques : présentation générale* »

Par **Philippe de MEYER**, Responsable de l'Inclusion Financière chez Groupe BPCE

14h20 « *Le cas du Crédit Mutuel avec la création du dividende sociétal* »

Par **Nicolas THÉRY**, président de la confédération nationale du Crédit mutuel et de la Caisse fédérale de Crédit mutuel

2^E PARTIE : LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INCLUSION BANCAIRE

A. VERS UNE RÉFORME DU DROIT APPLICABLE

14h50 « *Présentation de la proposition de loi visant à renforcer l'accessibilité et l'inclusion bancaire* »

Par **Rémi FÉRAUD**, Sénateur de Paris

15h10 Pause

B. LES INTERROGATIONS PERSISTANTES

15h30 « *Faut-il renforcer la protection des clients handicapés ?* »

Par **Akram EL MEJRI**, maître de conférences à l'Université Paris Nanterre

15h50 « *Faut-il renforcer la protection des clients juridiquement fragiles ?* »

Par **Olivier MAURUS**, doctorant à l'Université de Strasbourg

16h10 « *L'intelligence artificielle peut-elle améliorer l'inclusion bancaire ?* »

Par **Thibault de RAVEL D'ESCLAPON**, maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

16h30 « *Faut-il créer un droit fondamental à l'inclusion bancaire ?* »

Par **Manuela BRILLAT**, avocat au barreau de Strasbourg

16h50 Fin des travaux